

# Sensibilisation au tri

Pour une sensibilisation accrue auprès des jeunes sur l'importance du tri, l'agglomération boulonnaise organise tout au long de l'année, des visites scolaires du Centre de tri de Saint-Martin-Boulogne.

## Visite du Centre de Tri de Saint-Martin-Boulogne

Installé sur le

[Parc d'activités de l'Inquéterie](#)

à Saint-Martin-Boulogne, ce centre qui réceptionne l'ensemble des

[déchets recyclés](#)

des habitants de l'agglomération est une véritable « usine » du tri.

Avec plus de 130 tonnes de déchets collectés recyclables chaque semaine, le centre de Saint-Martin fonctionne dans une dynamique environnementale forte. Les nouvelles consignes du tri (papier, carton, cartonnage...), ont permis une augmentation du tonnage de déchets qualitatifs recyclés, et une simplification du tri lors de la réception des déchets.

## Sensibilisation sur l'importance du tri auprès des jeunes

L'agglomération boulonnaise organise tout au long de l'année, des visites scolaires de ce Centre. Avant de découvrir le principe du tri, les jeunes boulonnais sont **sensibilisés de façon théorique sur les matériaux triés**, soulevant ainsi de nombreuses questions sur l'importance du tri.

Suite à ces échanges, les **jeunes visiteurs effectuent le parcours d'un déchet plastique sur le site**. Tout d'abord, avec la découverte du quai qui permet aux camions de collecte de déposer les déchets. Ensuite, les agents déposent ces déchets dans une grande trieuse qui réalise une première séparation selon les matières, puis un tri manuel est effectué par les agents. Enfin le compactage, avec la création de « ballots » de plastiques qui seront acheminés dans un autre centre pour y être transformés, recyclés, et réutilisés sous de nouvelles formes (fibre vestimentaire, nouvelle bouteille plastique, ...).

Après la visite, on constate en général chez nos jeunes boulonnais **une véritable prise de conscience sur la nécessité de trier**, que ce soit du point de vue environnemental avec la 2<sup>ème</sup> vie des déchets ou humain avec la simplification du tri pour les agents.



 (<https://www.facebook.com/Com.Agglo.Boulonnais>)  
 (<https://twitter.com/aggloboulonnais>)  
 (<https://www.youtube.com/c/aggloboulogne>)  
 (<http://instagram.com/aggloboulonnais>)  
 (<https://www.linkedin.com/company/communaut%C3%A9-d-aggglom%C3%A9ration-du-boulonnais/>)

**COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
DU BOULONNAIS**

1, bd du Bassin Napoléon  
BP 755  
62321 Boulogne-sur-Mer  
Tel : 03 21 10 36 36

 **NOUS  
CONTACTER**

## LETTRE D'INFORMATION

**Votre courriel:**

*Saisir une adresse e-mail valide*

✓ **JE M'INSCRIS**

[> ARCHIVES](#)    [> DÉSINSCRIPTION](#)

- [> PLAN DU SITE](#)
- [> MARCHÉS PUBLICS](#)
- [> ACCESSIBILITÉ](#)
- [> MENTIONS LÉGALES](#)
- [> PROTECTION DES DONNÉES](#)
- [> OFFRES D'EMPLOI](#)
- [> GESTION DES COOKIES](#)